

Québec, le 28 avril 2017

Objet : Demande d'accès n° 2017-04-037 – Lettre réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 6 avril dernier, concernant tout document en lien avec P&B entreprise Ltée, depuis le 1^{er} janvier 2017.

Les documents suivants sont accessibles. Il s'agit de :

- 1- Rapport d'inspection du 6 février 2017, 9 pages;
- 2- Avis de non-conformité du 24 février 2017, 2 pages.

Vous noterez que des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M. Enrique Alvarenga, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel enrique.alvarenga@mddelcc.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (4)

c. c. M^{me} Marie-Josée Lavoie, répondante en accès à l'information
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

1 Identification		
Date de l'intervention : 2017-02-06	Heure de début : h	Heure de fin : h
Intervention effectuée par : Yan Larouche		
Accompagné par : - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

1.1 Demande	
N° de demande : 200610439	Type de demande : projet / programme
Objet de la demande : R-18 Observation d'odeur 2016, parc industriel de l'Étang-du-Nord, IDLM	

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301221965	Type d'intervention : Vérification (autre qu'inspection)
N° de gestion doc. : 7610-11-01-0931405 7610-11-01-0405500 7610-11-01-0722100	N° de document : 401563388 401563404
But de l'intervention : Faire un bilan des fiches d'odeur réalisées en 2016 et donner les suites appropriées aux manquements constatés.	

2 Lieu concerné par l'intervention	
1	<p>Nom du lieu : Centrale thermique d'Hydro-Québec de Cap-aux-Meules</p> <p>Nom usuel du lieu :</p> <p>N° du lieu : 54115985</p> <p>Type de lieu : centrale de production d'énergie</p> <p>Localisation du lieu Adresse du lieu : 1034, chemin de La Vernière : Case postale 8190 Les Îles-de-la-Madeleine (Québec) G4T 1R3</p> <p>Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 47,374462000000;-61,885802000000</p>
2	<p>Nom du lieu : Usine de béton bitumineux de P. & B. Entreprises ltée (L'Étang-du-Nord)</p> <p>Nom usuel du lieu :</p> <p>N° du lieu : X2000270</p> <p>Type de lieu : industrie</p> <p>Localisation du lieu Ancien cadastre : 010030-Île-du-Cap-aux-Meules, No lot : 2164-13</p> <p>Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 47,373883333300;-61,889318333300</p>
3	<p>Nom du lieu : Parc industriel - L'Étang-du-Nord, Les Îles-de-la-Madeleine</p> <p>Nom usuel du lieu :</p> <p>N° du lieu : X2128186</p> <p>Type de lieu : immeuble et infrastructure</p> <p>Localisation du lieu Cadastre du Québec : 3133652</p> <p>Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 47,373140755000;-61,887465073900</p>

3 Intervenant du lieu				
Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
Hydro-Québec		75, boulevard René-Lévesque Ouest 2E étage Montréal (Québec) H2Z 1A4	11141181	54115985
P. & B. Entreprises ltée		11, chemin du Cap-Rouge Les Îles-de-la-Madeleine (Québec) G4T 5B7	11851276	X2000270

4 Condition météo	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--

6 Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------	--

7 Photo numérique	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--

8 Grille d'intervention annexée SO

9 Autre pièce annexée au rapport - + SO

Type de pièce	Numéro	Titre
Document		Protocole d'échantillonnage – Fiches d'odeur 2016
Document		Liste des plaintes 2016

10 Équipement utilisé - + SO

11 Échantillon - + SO

12 Mise en contexte SO

En 2016 le ministère a continué sa campagne de suivi des odeurs émises autour du parc industriel de l'Étang-du-Nord, aux IDLM. Pour ce faire, nous nous sommes dotés d'un protocole visant à standardiser notre pratique (voir en annexe). Nous avons ainsi procédé à des inspections lors desquelles nous avons complété au moins 30 fiches d'odeur (FO). Selon mes renseignements préliminaires, Mme Solange Renaud aurait également réalisé des FO en juin 2016 mais je n'ai pas plus de renseignements en ce moment car Mme Renaud est absente depuis de temps. Les FO au dossier actuellement ont été réalisées entre le 12 septembre 2016 et le 30 septembre 2016 autour de ce parc. Ces inspections ont été réalisées dans le cadre de notre protocole d'échantillonnage. Cependant, nous avons reçu 48 plaintes depuis avril 2016 à propos d'odeurs nauséabondes en provenance du parc industriel. De ces 48 plaintes, 43 visaient P&B Entreprises ltée (PB), aucune ne visait la centrale thermique d'Hydro-Québec (HQ) et 5 ne mentionnaient pas la source visée par la plainte.

13 Description de l'intervention

Voici ce que nous pouvons faire ressortir des FO réalisées en 2016 :

- 13 septembre 2016 : FO-4 et FO-5 :
 - La FO-5 a été réalisée en aval des émissions de PB. Elle rapporte entre autres des odeurs modérées (3) et d'appréciation désagréable (4) de bitume et de combustion de moteur. L'observatrice rapporte un sentiment que l'air est pauvre en oxygène, un ressenti d'aller à l'air frais et de sortir de la fumée (**manquement art. 20 LQE pour PB**) et voit la fumée de PB passer dans la cour où elle se trouve;
 - La FO-4 a été réalisée à l'extérieur du panache d'émission de PB et d'HQ. Elle ne rapporte aucune odeur et aucun effet indésirable;
- 14 septembre 2016 : FO-7 et FO-8 :
 - La FO-8 a été réalisée en aval des émissions de PB. Elle rapporte entre autres des odeurs très fortes (5) et d'appréciation désagréable (4) de bitume et de combustion de moteur. L'observatrice rapporte un sentiment que l'air est pauvre en oxygène, un ressenti d'aller à l'air frais et de sortir de la fumée (**manquement art. 20 LQE pour PB**) et voit la fumée de PB passer sur elle;
 - La FO-7 a été réalisée à l'extérieur du panache d'émission de PB et d'HQ. Elle ne rapporte aucune odeur et aucun effet indésirable;
- 15 septembre 2016 : FO-11, FO-12 et FO-13 :
 - La FO-11 a été réalisée en aval des émissions de PB. Elle rapporte entre autres des odeurs fortes (4) et d'appréciation moyennement désagréable (3) de bitume et de combustion de moteur. L'observatrice rapporte un sentiment que l'air est pauvre en oxygène, un ressenti d'aller à l'air frais et de sortir de la fumée (**manquement art. 20 LQE pour PB**) et voit la fumée de PB passer sur elle;
 - La FO-13 a été réalisée en aval des émissions de PB. Elle rapporte entre autres des odeurs modérées (3) et d'appréciation moyennement désagréable (3) de bitume et de combustion de moteur. L'observatrice rapporte un sentiment que l'air est pauvre en oxygène, un ressenti d'aller à l'air frais et de sortir de la fumée (**manquement art. 20 LQE pour PB**) et voit la fumée de PB passe au-dessus d'elle;
 - La FO-12 a été réalisée à l'extérieur du panache d'émission de PB et d'HQ. Elle ne rapporte aucune odeur et aucun effet indésirable;
- 16 septembre 2016 : FO-14 et FO-15 :
 - La FO-15 a été réalisée en aval des émissions de PB et HQ. Elle rapporte entre autres des odeurs fortes (4) et d'appréciation désagréable (4) de bitume et de combustion de moteur. L'observatrice rapporte un besoin d'air frais et un sentiment de manquer d'air (**manquement art. 20 LQE pour PB et HQ**) et voit les deux panaches de fumées ensemble;
 - La FO-14 a été réalisée à l'extérieur du panache d'émission de PB et d'HQ. Elle ne rapporte aucune odeur et aucun effet indésirable;

De plus, d'autres FO ont rapportées des odeurs nauséabondes. Elles ont causé certains effets physiques sur le bien-être et le confort de l'être humain mais à un niveau moindre. Les inspections des 2016-09-15 (FO-10 (pour HQ)), 2016-09-14 (FO-9 (pour HQ)), 2016-09-13 (FO 6 (pour HQ)) et 2016-09-13 (FO-3 (pour HQ)) (manquements à l'article 20 de la LQE) représentent des exemples de ces manquements.

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

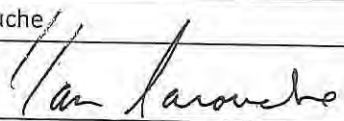
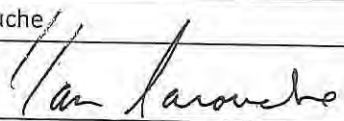
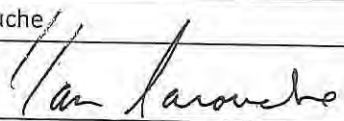
Les 24 et 28 novembre 2016 nous avons reçu 22 FO citoyennes. Ces FO ont été réalisées entre 22 juin 2016 et le 18 octobre 2016. La source d'odeur présumée de ces FO est PB. Elles rapportent des odeurs modérées à extrêmement fortes d'appréciation désagréable à extrêmement désagréable de bitume ou de caoutchouc brûlé autour du parc industriel de l'Étang-du-Nord.

15 Conclusion
<p>La campagne de suivi 2016 autour du parc industriel de l'Étang-du-Nord a permis d'atteindre le but visé. Lors des 7 journées pendant lesquelles des inspections ont été réalisées pour documenter la problématique d'odeurs nauséabondes autour du parc industriel de l'Étang-du-Nord, nous avons constaté que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PB a commis un manquement à l'art. 20 de la LQE les 13, 14, 15 et 16 septembre 2016. - HQ a commis un manquement à l'art. 20 de la LQE les 13, 14, 15 et 16 septembre 2016. <p>De plus, des FO citoyennes ont rapporté des odeurs modérées à extrêmement fortes d'appréciation désagréable à extrêmement désagréable de bitume ou de caoutchouc brûlé autour du parc industriel de l'Étang-du-Nord.</p>

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés	- + <input type="checkbox"/> SO								
<table border="1"> <tr> <td>1</td> <td> <p>Manquement : Avois émis, déposé, dégagé ou rejeté de tout contaminant, à savoir des odeurs nauséabondes, dont la présence dans l'environnement est susceptible de porter atteinte à la vie, à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer du dommage ou de porter autrement préjudice à la qualité du sol, à la végétation, à la faune ou aux biens</p> <p>Référence légale : Loi sur la qualité de l'environnement, article 20 al. 2, partie 2</p> </td> <td rowspan="4"> <p>Degré de gravité des conséquences : Modéré</p> <p>Gravité objective du manquement de catégorie : A</p> </td> </tr> <tr> <td colspan="2"> <p>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain Atteinte seulement au bien-être (modéré)</p> <p>Explication :</p> </td> </tr> <tr> <td colspan="2"> <p>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte à faible impact (mineur)</p> <p>Les conséquences sont : Réversibles en tout ou en partie</p> <p>Explication :</p> </td> </tr> <tr> <td colspan="2"> <p>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sensible, faible superficie (mineur)</p> <p>Explication :</p> </td> </tr> </table>	1	<p>Manquement : Avois émis, déposé, dégagé ou rejeté de tout contaminant, à savoir des odeurs nauséabondes, dont la présence dans l'environnement est susceptible de porter atteinte à la vie, à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer du dommage ou de porter autrement préjudice à la qualité du sol, à la végétation, à la faune ou aux biens</p> <p>Référence légale : Loi sur la qualité de l'environnement, article 20 al. 2, partie 2</p>	<p>Degré de gravité des conséquences : Modéré</p> <p>Gravité objective du manquement de catégorie : A</p>	<p>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain Atteinte seulement au bien-être (modéré)</p> <p>Explication :</p>		<p>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte à faible impact (mineur)</p> <p>Les conséquences sont : Réversibles en tout ou en partie</p> <p>Explication :</p>		<p>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sensible, faible superficie (mineur)</p> <p>Explication :</p>	
1	<p>Manquement : Avois émis, déposé, dégagé ou rejeté de tout contaminant, à savoir des odeurs nauséabondes, dont la présence dans l'environnement est susceptible de porter atteinte à la vie, à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer du dommage ou de porter autrement préjudice à la qualité du sol, à la végétation, à la faune ou aux biens</p> <p>Référence légale : Loi sur la qualité de l'environnement, article 20 al. 2, partie 2</p>	<p>Degré de gravité des conséquences : Modéré</p> <p>Gravité objective du manquement de catégorie : A</p>							
<p>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain Atteinte seulement au bien-être (modéré)</p> <p>Explication :</p>									
<p>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte à faible impact (mineur)</p> <p>Les conséquences sont : Réversibles en tout ou en partie</p> <p>Explication :</p>									
<p>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sensible, faible superficie (mineur)</p> <p>Explication :</p>									

16.1 Facteurs aggravants	<input type="checkbox"/> SO
<input checked="" type="checkbox"/>	Un manquement ou des manquements de même gravité objective ou de gravité objective plus élevée ont été commis par le contrevenant dans les cinq dernières années et ont fait l'objet d'une communication écrite de la part du Ministère. Ce ou ces manquements sont les suivants : PB et HQ ont reçus des ANC à ces propos en 2013, 2014, le 25 février 2015 et 21 janvier 2016
<input type="checkbox"/>	Un constat d'infraction ou des constats d'infraction ont été signifiés par un procureur au contrevenant pour une infraction ou des infractions de même gravité objective ou de gravité objective plus élevée dans les cinq dernières années. Cette infraction ou ces infractions sont les suivantes :
<input type="checkbox"/>	Plus d'un manquement commis par le contrevenant a été constaté le même jour.
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre facteur aggravant à considérer : PB n'a pas mis en place un plan des correctifs ni mis en place des moyens afin que ces manquements ne se reproduisent suite à l'envoi d'ANC.

16.2 Facteurs atténuants	<input type="checkbox"/> SO
<input type="checkbox"/>	Le ou les manquements constatés sont fortuits ou accidentels.
<input type="checkbox"/>	Le contrevenant avait mis en place des mesures raisonnables de prévention pour protéger l'environnement et le ou les manquements sont survenus à la suite d'une défaillance ou d'un bris exceptionnels.
<input type="checkbox"/>	Le contrevenant au moment de la constatation du ou des manquements avait déjà pris des mesures pour corriger la situation, à savoir
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre facteur atténuant à considérer : HQ nous a transmis une lettre le 2016-05-30 pour nous informer qu'ils ont procédé à une campagne de caractérisation des odeurs le 2016-05-09. Ils devaient nous transmettre un plan d'action par la suite. Le 2016-08-23 HQ nous a transmis un courriel qui nous mentionne que nous recevrons copie de cette étude. En date d'aujourd'hui nous n'avons reçu aucun plan d'action ni étude à propos de la problématique d'odeur.

17 Recommandations				
<p>Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : Modéré avec facteurs aggravants Ainsi, je recommande de transmettre des ANC aux entreprises visées.</p> <p>Puisque PB est visé par l'ordonnance no 632 et que HQ a reçu une SAP le 2015-12-02 à ce propos, poursuivre le suivi des odeurs en 2017.</p>				
<table border="1"> <tr> <td>Rédigé par : Yan Larouche</td> <td>Fonction : Directeur régional adjoint</td> </tr> <tr> <td>Signature : </td> <td>Date de signature : 2017-02-21</td> </tr> </table>	Rédigé par : Yan Larouche	Fonction : Directeur régional adjoint	Signature : 	Date de signature : 2017-02-21
Rédigé par : Yan Larouche	Fonction : Directeur régional adjoint			
Signature : 	Date de signature : 2017-02-21			

18 Vérification du rapport d'intervention						
<table border="1"> <tr> <td>Approuvé par : n/a</td> <td>Fonction : n/a</td> </tr> <tr> <td>Signature :</td> <td>Date :</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Commentaires : n/a</td> </tr> </table>	Approuvé par : n/a	Fonction : n/a	Signature :	Date :	Commentaires : n/a	
Approuvé par : n/a	Fonction : n/a					
Signature :	Date :					
Commentaires : n/a						

Non visé

Non visé

Tableau de compilation des plaintes à propos du parc industriel de l'Étang-du-Nord en 2016

No de demande	Objet de la demande	Lieu visé par la demande	Date de réception	Nom du demandeur	Type de demande	Nombre de plainte d'odeur	TOTAL par année pour les odeurs	Nombre de plainte de bruit	TOTAL par année pour le bruit
200461364	Il y aurait des mauvaises odeurs de bitume le 22 juin à 14h20 (HIDL M) près du 53-54 PB aurait commencé à opérer le 16 juin mais c'était peut-être du rodage.	P&B Entreprises	2016-06-22	53-54	Plainte à car. environnemental	1			
200461374	Il y aurait eu des odeurs insupportables de bitume les 20, 21 et 22 juin en provenance de PB.	P&B Entreprises	2016-06-22		Plainte à car. environnemental	1			
200461375	Il y aurait eu des odeurs insupportables de bitume chez elle, elle a dû fermer toutes les fenêtres.	P&B Entreprises	2016-06-22		Plainte à car. environnemental	1			
200461368	Il y aurait des odeurs fortes à modérées en am et pm aujourd'hui.	Parc industriel de l'Étang-du-Nord	2016-07-04		Plainte à car. environnemental	1			
200461370	Il y aurait des odeurs fortes de goudron à 15h (HIDL M).	P&B Entreprises	2016-07-04		Plainte à car. environnemental	1			
200461353	Il y aurait des odeurs très fortes de bitume ce matin le 6 juillet vers 8h45 en face du 53-54 aux IDLM.	P&B Entreprises	2016-07-06		Plainte à car. environnemental	1			
200461357	Le 4 juillet à 6h10 il y aurait eu du bruit en face du 53-54 IDLM en provenance de PB.	P&B Entreprises	2016-07-06		Plainte à car. environnemental			1	
200461371	Il y aurait eu de fortes odeurs de bitume au 53-54, le 6 juillet de 10h40 à 10h50.	P&B Entreprises	2016-07-07		Plainte à car. environnemental	1			
200461987	Il y aurait présentement des odeurs de boucane depuis 1/2h. Mme a des maux de coeur et de tête.	Parc industriel de l'Étang-du-Nord	2016-07-13		Plainte à car. environnemental	1			
200461993	L'usine fonctionne et il y aurait des odeurs nauséabondes. Mme ne peut rester dehors.	P&B Entreprises	2016-07-15		Plainte à car. environnemental	1			
200461994	Il y aurait des odeurs et Mme fait une plainte	Parc industriel de l'Étang-du-Nord	2016-07-15		Plainte à car. environnemental	1			
200462283	Il y aurait eu des fortes odeurs et du bruit en provenance de PB à 9h HIDL M sur le chemin de la Mine.	P&B Entreprises	2016-07-18		Plainte à car. environnemental	1		1	
200462536	Il y aurait eu des odeurs modérées à fortes de bitume sur le chemin de la Mine, à la hauteur de la rue Bois-Joli aujourd'hui à 10h05.	P&B Entreprises	2016-07-20		Plainte à car. environnemental	1			

No de demande	Objet de la demande	Lieu visé par la demande	Date de réception	Nom du demandeur	Type de demande	Nombre de plainte d'odeur	TOTAL par année pour les odeurs	Nombre de plainte de bruit	TOTAL par année pour le bruit
200464118	Il y aurait eu des odeurs en provenance de PB et il a dû fermer ses fenêtres.	P&B Entreprises	2016-07-28	53-54	Plainte à car. environnemental	1			
200464132	M. dépose une plainte d'odeur de bitume contre PB.	P&B Entreprises	2016-08-01		Plainte à car. environnemental	1			
200464137	M. se plaint d'odeur nauséabonde de PB à 9h15 aujourd'hui au centre d'achat	P&B Entreprises	2016-08-01		Plainte à car. environnemental	1			
200464139	Il y aurait eu des odeurs insupportables de PB depuis plus d'une demi-heure à sa maison.	P&B Entreprises	2016-08-02		Plainte à car. environnemental	1			
200464135	M. se plaint d'une odeur forte d'asphalte entre 11h30 et 12h.	P&B Entreprises	2016-08-03		Plainte à car. environnemental	1			
200464141	Il y aurait eu des odeurs fortes à très fortes de bitume en provenance de PB : "C'est pas touchable dehors en ce moment et je dois rentrer".	P&B Entreprises	2016-08-04		Plainte à car. environnemental	1			
200464143	Il y aurait une odeur de bitume qui l'empoisonne. Mme est fâchée et doit entrer dans la maison à cause de PB Entreprise.	P&B Entreprises	2016-08-05		Plainte à car. environnemental	1			
200464145	Il y aurait des odeurs insupportables de bitume en ce moment et ne trouve pas ça drôle. Elle doit s'en aller de sa maison.	P&B Entreprises	2016-08-05		Plainte à car. environnemental	1			
200464155	Il y aurait eu des mauvaises odeurs ce matin à 7h30 en provenance de PB à sa résidence.	P&B Entreprises	2016-08-10		Plainte à car. environnemental	1			
200464159	Il y aurait des odeurs fortes d'asphalte à 6h45 qui lui cause des nausées et des effets physiques.	P&B Entreprises	2016-08-11		Plainte à car. environnemental	1			
200464161	Il y aurait eu des odeurs de bitume pas "touchable" à 7h et 11h30 aujourd'hui et Mme doit entrer.	P&B Entreprises	2016-08-11		Plainte à car. environnemental	1			
200464912	Il y aurait de forte odeur de bitume sur le chemin de la Mine et on ne peut pas ouvrir les fenêtres ni aller dehors car ça donne mal au coeur.	P&B Entreprises	2016-08-12		Plainte à car. environnemental	1			
200464923	Il y aurait du bruit à 9h30 et des odeurs fortes de bitume depuis 11h chez-elle.	P&B Entreprises	2016-08-16		Plainte à car. environnemental	1		1	
200464916	Il y aurait des senteurs de créosote provenant du plan d'asphalte.	P&B Entreprises	2016-08-19		Plainte à car. environnemental	1			
200464928	Il y aurait eu des odeurs ce matin vers 10h30 sur 53-54 de l'usine d'asphalte. C'était une odeur très forte de bitume.	P&B Entreprises	2016-08-22	Plainte à car. environnemental	1				

No de demande	Objet de la demande	Lieu visé par la demande	Date de réception	Nom du demandeur	Type de demande	Nombre de plainte d'odeur	TOTAL par année pour les odeurs	Nombre de plainte de bruit	TOTAL par année pour le bruit
200465619	Il y aurait eu des odeurs très fortes de goudron chez-elle vers les 7h-7h30 ce matin.	P&B Entreprises	2016-08-25	53-54	Plainte à car. environnemental	1			
200467241	Il y aurait eu des odeurs très fortes de bitume et de goudron hier vers 18h10 au 53-54 tellement qu'il a dû fermer les fenêtres.	P&B Entreprises	2016-09-07		Plainte à car. environnemental	1			
200467242	Il y aurait des odeurs très désagréables de bitume, tellement qu'elle doit fermer les fenêtres.	P&B Entreprises	2016-09-08		Plainte à car. environnemental	1			
200467243	Mme dit qu'il y aurait des odeurs fortes de bitume à 8h45 au 53-54	P&B Entreprises	2016-09-12		Plainte à car. environnemental	1			
200467244	M. dit qu'il y aurait des odeurs fortes de bitume, tellement qu'il doit fermer les fenêtres et rentrer dans la maison.	P&B Entreprises	2016-09-13		Plainte à car. environnemental	1			
200467245	Mme dit qu'il y aurait eu des odeurs fortes de bitume de PB Entreprises, tellement qu'elle doit fermer ses fenêtres.	P&B Entreprises	2016-09-13		Plainte à car. environnemental	1			
200467246	M. dit qu'il y aurait eu des odeurs fortes de bitume.	P&B Entreprises	2016-09-14		Plainte à car. environnemental	1			
200467249	Il y aurait eu une odeur désagréable de bitume à l'extérieur.	P&B Entreprises	2016-09-14		Plainte à car. environnemental	1			
200467250	Il y aurait eu une odeur très forte de bitume au 53-54 à 11h35 (HIDLM).	P&B Entreprises	2016-09-15		Plainte à car. environnemental	1			
200467251	Mme dit qu'il y aurait eu des odeurs de bitume et un nuage qui sent l'enfer. Mme a dû fermer ses fenêtres.	P&B Entreprises	2016-09-16		Plainte à car. environnemental	1			
200467252	Il y aurait eu une très déplorable senteur.	Parc industriel de l'Étang-du-Nord	2016-09-16		Plainte à car. environnemental	1			
200467319	Message laissé : PB pû, il doit sortir de chez-lui.	P&B Entreprises	2016-09-20		Plainte à car. environnemental	1			
200467817	Il y aurait eu des odeurs insupportables en provenance de PB et Mme a dû rester à l'intérieur et fermer ses fenêtres.	P&B Entreprises	2016-09-20		Plainte à car. environnemental	1			
200467820	Il y aurait des odeurs très fortes de bitume sur le chemin du Parc Industriel le 20 septembre à 18h40.	P&B Entreprises	2016-09-22		Plainte à car. environnemental	1			
200467824	Mme dit qu'il y aurait eu des odeurs fortes de bitume au centre d'achat vers 17h05 (HIDLM).	P&B Entreprises	2016-09-22	Plainte à car. environnemental	1				

No de demande	Objet de la demande	Lieu visé par la demande	Date de réception	Nom du demandeur	Type de demande	Nombre de plainte d'odeur	TOTAL par année pour les odeurs	Nombre de plainte de bruit	TOTAL par année pour le bruit
200467830	M. dit qu'il y aurait eu des odeurs de béton bitumineux sur le chemin Grande-Allée et que le panache de fumée était gris et épais.	P&B Entreprises	2016-09-24	53-54	Plainte à car. environnemental	1			
200467832	M. dit qu'il y aurait eu des odeurs fortes de bitume sur le chemin Turgeo à 6h50 ce matin. Le panache de fumée grise était épais.	P&B Entreprises	2016-09-26		Plainte à car. environnemental	1			
200468740	Mme mentionne qu'il y aurait eu des odeurs très fortes de bitume en provenance de PB au centre d'achat à 12h (HIDL M).	P&B Entreprises	2016-09-30		Plainte à car. environnemental	1			
200468743	Il y aurait eu des odeurs très fortes au centre d'achat à 16h. (HIDL M)	Parc industriel de l'Étang-du-Nord	2016-09-30		Plainte à car. environnemental	1			
200468744	Mme mentionne qu'il y aurait eu des odeurs très fortes de bitume à 12h05 (HIDL M) à l'intersection de la rte 199 et du chemin Arseneault.	P&B Entreprises	2016-10-04		Plainte à car. environnemental	1			
200469262	Mme dit qu'elle entend PB et il ferait trop de bruit actuellement.	P&B Entreprises	2016-10-12		Plainte à car. environnemental			1	
200571468	Mme me laisse un message pour dire qu'elle a senti des odeurs de bitume forte sur le chemin de la Mine à la hauteur de l'Allée du boisé vers 12h45 aujourd'hui.	P&B Entreprises	2016-10-19		Plainte à car. environnemental	1	48		4

Sainte-Anne-des-Monts, le 24 février 2017

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

P. & B. Entreprises Itée
11, chemin du Cap-Rouge
Les Îles-de-la-Madeleine (Québec) G4T 5B7

N/Réf. : 7610-11-01-0931405
401567822

Objet : Émissions d'odeurs nauséabondes en provenance de votre usine de béton bitumineux – Lot 3 393 806 – Parc industriel de L'Étang-du-Nord

Mesdames,
Messieurs,

Lors d'inspections réalisées les 13, 14, 15 et 16 septembre 2016 et d'une vérification effectuée le 6 février 2017 par des inspecteurs de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

- Avoir émis, déposé, dégagé ou rejeté un contaminant ou avoir permis l'émission, le dépôt, le dégagement ou le rejet d'un contaminant, soit des odeurs nauséabondes en provenance de votre usine de béton bitumineux, située sur le lot 3 393 806, dont la présence dans l'environnement est susceptible de porter atteinte à la vie, à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer des dommages ou de porter autrement préjudice à la qualité du sol, à la végétation, à la faune ou aux biens.
Loi sur la qualité de l'environnement, article 20, alinéa 2, partie 2

Correctifs à prendre pour remédier à la situation

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ces manquements.

...2

Mesures administratives ou judiciaires

Par la présente, nous vous avisons que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner le ou les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Si un avis de non-conformité vous a déjà été notifié par le passé, nous vous avisons par la présente que cela sera pris en considération dans toute décision relative à l'utilisation de toute mesure administrative ou judiciaire dont l'imposition d'une sanction administrative pécuniaire. Une telle sanction pourrait vous être imposée pour un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement ou à ses règlements. En vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, cette sanction serait de :

- 10 000 \$ -- Loi sur la qualité de l'environnement, article 20, alinéa 2, partie 2.

Communication avec le Ministère

Pour tout renseignement supplémentaire ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec le soussigné au 418 763-3301, poste 256 ou à l'adresse courriel suivante : yan.larouche@mddelcc.gouv.qc.ca.

De plus, pour obtenir plus d'informations sur les critères généraux guidant l'application des mesures administratives ou judiciaires, vous pouvez consulter le Cadre général d'application des sanctions administratives pécuniaires qui est disponible sur le site Web du Ministère : (www.mddelcc.gouv.qc.ca/lqe/index.htm).

Le directeur régional adjoint,



Yan Larouche

YL/jp

c. c. M^e Sébastien Rochette, ministère de la Justice